

Date de publication : 01/10/2024

Date limite de manifestation des intérêts : 31/10//2024

Support de publication :

Affichage Municipal & Publication sur le site internet de la ville de Sarlat www.sarlat.fr

Procédure :

Avis de publicité préalable à une occupation du domaine public : Article 11 et suivants du Règlement Intérieur du Marché couvert du 26 octobre 2021

Nom & Adresse de l'Autorité Compétente :

Commune de Sarlat La Canéda - Place de la Liberté - 24205 Sarlat La Canéda

Date d'effet de l'occupation projetée : 01/11/2024.

Modalités de présentation des intérêts concurrents :

Toute demande devra être accompagnée d'un dossier précisant la nature des marchandises vendues, les modalités de vente et de mise en valeur des produits sur les étals.

De plus, il devra être fourni un curriculum vitæ de l'exploitant, un justificatif d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés ou la carte de commerçant non sédentaire.

Tout porteur d'un projet peut se manifester jusqu'au 31/10/2024 en contactant :

M. Lilian GILET – gilet.lilian@sarlat.fr – 05.53.31.53.08

Toute manifestation d'intérêt donnera lieu à la délivrance d'un accusé de réception.

Issue de la procédure :

Les dossiers de chaque candidat seront examinés pour avis en commission foires et marchés, puis présentés en bureau municipal qui statuera.